



Iris Mardémoutou : « À La Réunion, il y a beaucoup de « ladi-lafé » quand on fait sa transition ». (Photo DR)

PARCOURS D'UNE FEMME TRANSGENRE

« J'ai juste envie d'être moi-même »

Iris Mardémoutou, jeune femme transgenre réunionnaise, a entamé sa transition il y a deux ans. Un parcours semé d'embûches pour simplement « vivre sa vie ». Déterminée à faire évoluer les mentalités, elle raconte.

– Quand avez-vous commencé à vous questionner sur votre genre ?

– Beaucoup de personnes transgenres affirment l'avoir « toujours su ». Ce n'était pas mon cas. Quand j'étais enfant, je ne me posais pas la question car cela ne m'intéressait pas. Je vivais ma vie de gamin ! C'est seulement lorsque je suis entrée au collège, au moment de la puberté où l'on découvre son corps, que mes questionnements ont commencé. Je me demandais pourquoi je n'étais pas comme les autres garçons. Mais j'ai tout de suite refréné mes pensées car à l'époque, ce n'était pas très accepté. À part Leïla, il n'y avait pas vraiment de représentations dans les médias et dans l'espace public. Les réseaux sociaux n'étaient pas aussi développés qu'aujourd'hui. D'autant plus que je vivais à Bras Fusil. C'est un endroit assez isolé. J'ai donc essayé de me fondre dans la masse. Mes pensées m'ont vite rattrapé en arrivant au lycée. J'ai aussi compris que j'étais pan sexuelle, que je ne m'intéressais pas aux sexes mais aux personnes elles même. C'est alors que j'ai décidé qu'enfin j'allais vivre ma vie !

– Est-ce que vous en avez parlé à votre entourage ? Comment l'ont-ils pris ?

– Oui, j'ai pris mon courage à deux mains et j'en ai parlé à mes

amis puis à ma famille. Il y a eu une longue période de préparation qui a précédé mon coming out. J'ai commencé par sensibiliser mes parents à la cause LGBT. Au bout d'un moment, ils ont « tilté ». Et puis un jour, au moment de l'apéro, il y avait ma maman et je me suis dit : té j'en profite ! Je lui ai dit que je me sentais femme. J'ai eu beaucoup de chance car cela a été très bien accueilli. J'avais un peu plus peur de la réaction de mon père. C'est un petit peu le cliché de l'ouvrier créole. Mais finalement, il était très content et même fier ! Mes parents sont incroyables.

« Ma situation vue comme un trouble »

– Comment s'est déroulée votre transition ?

– La première étape de ma transition, a été d'aller voir mon médecin traitant. Ma maman m'a accompagné. Le médecin a très bien pris en compte ma demande. Il m'a fait une lettre pour que j'aille voir un psychiatre (certains endocrinologues demandent l'attestation d'un psychiatre). Malheureusement, je suis tombée sur un « boomer », très ancré dans les anciennes pratiques. Il utilisait encore le terme de « transsexuel » au lieu de « transgenre ». Il considérait ma situation comme « un trouble dissociatif de l'identité » et m'a proposé un suivi de plus d'un an. Les consultations ne duraient que quelques minutes pendant lesquelles il ne disait presque rien. Il m'a fait passer par des étapes horribles. Il me conseillait par exemple de m'habiller en femme et de me maquiller. Mais alors que je n'avais pas encore pris d'hormones, cela engendrait du harcèlement de rue. C'était très dangereux. Je me suis alors tournée vers des associations et notamment une page Facebook qui s'appelait « Queer à La Réunion ». J'ai rencontré Xylric (aujourd'hui membre de l'association Orizon). Il m'a conseillé un très bon psychiatre à Saint-André. J'ai pu alors avoir mon rendez-vous chez l'endocrinologue. Il faut savoir qu'une transition coûte très cher. Les médicaments peuvent coûter entre 70 et 200 euros par délivrance, et le traitement dure toute la vie. Il est possible de bénéficier de l'ALD (Affection longue durée) qui prend en charge presque entièrement les dépenses liées aux transitions. C'est ce que j'ai fait. Cela fait bientôt deux ans que j'ai entamé ma transition. J'ai pu voir des résultats très rapidement. D'autant plus que j'avais déjà un taux assez faible de testostérone. Il faut croire que la nature est bien faite ! Mais il y a eu tout de même des effets secondaires à la

prise d'hormones comme la fatigue et la prise de poids. C'est un traitement assez lourd en conséquence. Je pense aussi à faire de la chirurgie esthétique pour féminiser mon visage et faire une mammoplastie. Même si les hormones fonctionnent bien, la poitrine d'une femme transgenre ne pousse pas autant que celle d'une femme cis (une personne cisgenre est une personne dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance). Par contre, les opérations de changement de sexe ne se font pas à La Réunion, il faut partir en métropole.

– Avez-vous pu changer les informations sur vos papiers d'identité ?

– Pour ce qui est des démarches administratives, comme pour le reste, j'y suis allée au talent ! À la mairie de Saint-Benoît, ils n'étaient pas du tout informés sur le sujet. Je pense qu'ils ne sont pas habitués à recevoir ce type de demandes. Cela a pris énormément de temps pour que je puisse changer mon prénom. Je n'ai pas encore fait modifier le genre sur mes papiers d'identité. Il faut faire une demande de changement de mention. Le dossier passe ensuite en commission au tribunal. Tu dois prouver que tu ne fais pas cela pour échapper à la justice ! Le juge demande des témoins et des « preuves » comme des photos par exemple. Malheureusement, les juges ne se concentrent bien souvent que sur le physique...

– Comment se passe votre vie de femme transgenre à La Réunion ? Quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien ?

– Na point de problème dans mon travail car je suis dans le milieu artistique, les gens que je rencontre sont plutôt tolérants. Mais avant d'être photographe, je suis passée par d'autres métiers. Par exemple, j'ai travaillé avec des jeunes en difficulté. Quand certains ont su que j'étais trans, ils ont remis en question mon autorité. Quand on me regarde, on voit une femme cis. C'est quand on aperçoit le « M. » sur ma carte d'identité qu'il y a des réticences. Certaines personnes ne sont pas du tout renseignées. Dans mon quotidien, je me sens parfois obligée d'adopter les codes extrêmes de la féminité pour ne pas subir de discriminations. La société veut te faire rentrer dans des cases. Moi j'ai juste envie d'être moi-même !

Mais si je peux transmettre un message aux jeunes qui entament leur transition, je leur conseille de sécuriser leur situation. Il vaut mieux rester « discrète » pendant un moment, le temps d'être indépendante. Quand on est transgenre et en plus précaire, cela peut rendre le parcours encore plus difficile.

Adélie CLOUET D'ORVAL

Accès au soin : le calvaire des personnes trans

Se rendre chez le médecin est un acte simple du quotidien. C'est un lieu sûr et confortable où chacun devrait se sentir en confiance. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas pour les personnes transgenres, qui en font une tout autre expérience.

« Il arrive que certain.e.s d'entre eux se restreignent au niveau de l'accès au soin par peur d'être mégenrés, de recevoir des questions déplacées ou des remarques transphobes » explique Lilou Pedrazzoli, vice-président d'Orizon et médecin généraliste.

Cela est dû de manière générale à un manque de formation du personnel soignant. Certains médecins refusent de s'occuper de patients transgenres pour des soins basiques comme un

rhume ou une angine. Pour eux, cela va paraître « compliqué » et ceux-ci conseilleront au patient de se référer à un spécialiste. Pour ce qui est lié aux transitions, le même problème persiste.

À La Réunion, il n'existe pas de parcours de soins organisé comme c'est le cas en métropole. Certaines opérations comme la mammectomie (ablation des seins), l'hystérectomie (ablation de l'utérus) et orchidectomie (ablation des testicules) sont possibles car ces opérations sont déjà pratiquées chez les personnes cisgenres.

En revanche, il n'existe pas de médecins habilités à réaliser des opérations spécialisées comme la réassignation génitale. Enfin, parmi les quelques endocrinologues exerçant sur l'île, rares sont ceux qui prennent en charge les demandes de transitions.

Former et informer les médecins

« Ceux qui acceptent vont très souvent demander une attestation d'un psychiatre alors que ce n'est pas obligatoire légalement » dénonce Lilou Pedrazzoli. Les seuls médecins renseignés et formés vont alors être recom-



La transidentité est encore peu abordée dans les études de médecine. (Photo Alexandre Marchi)

mandés par le bouche-à-oreille et se retrouver rapidement submergés. Du côté des médecins, ce n'est pas l'envie d'apprendre qui manque. « Beaucoup de professionnels de santé ont envie de bien faire mais se sentent dépassés » affirme Lilou Pedrazzoli.

C'est pour cette raison que l'association Orizon, en partenariat avec le CAPAS (Centre hospitalier universitaire de La Réunion) et le Planning familial 974 préparent depuis deux ans une charte à destination du personnel médical à La Réunion. La transidentité étant

peu abordée dans les études de médecine, cette charte a pour but d'informer sur les notions clés et les principes d'accueil des personnes transgenres en consultation.

Parmi ces différents points, celle-ci rappelle notamment que « la transidentité n'est pas un choix » et que « l'identité sexuelle et l'identité de genre ne sont pas liées ». Elle mentionne également l'importance de « respecter les pronoms » du patient et de « s'assurer du consentement de la personne lors de l'auscultation ».

A.C.D.



Retrouvez la charte complète grâce à ce QR Code.